



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 06-06-2025 /

Dossier complet le : 06-06-2025 /

N° d'enregistrement : 003612/KK P

1 Intitulé du projet

Extension d'un entrepot frigorifique sur la commune de Chanverrie

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SOFRILOG OUEST

Raison sociale

SOFRILOG OUEST

N° SIRET

78803455100259

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

GIRAUD

Prénom(s)

Philippe

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), 1A, 1.Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), 1B	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'entreprise SOFRIOLOG est spécialiste de la logistique et du transport de grand froid des professionnels de l'agroalimentaire. Le projet a pour vocation de renforcer la présence de l'entreprise SOFRIOLOG dans la région Pays de la Loire et de soutenir le développement de ses activités par l'agrandissement des installations existantes sur le site en exploitation, situé dans la Z.I. Le Landreau, à CHANVERRIE. L'extension permettra d'accroître les capacités opérationnelles de l'entreprise et de contribuer activement au dynamisme économique du territoire par la création de 49 emplois directs.

A ce jour, le site, implanté sur une parcelle d'une superficie de 25 410 m², effectue principalement des activités de logistique et se compose de plusieurs bâtiments regroupant des cellules de stockage en froid négatif, des quais, des bureaux, ainsi que divers locaux techniques, (dont des locaux de charge et une salle des machines fonctionnant à l'ammoniac (NH₃), équipée de deux tours aéroréfrigérantes (TAR)).

Dans le cadre de ce projet, la société envisage l'acquisition de parcelles adjacentes afin de

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de répondre à la demande d'industriels agroalimentaires cherchant un point de stockage en région Pays de la Loire pour stocker ses produits, adossé à une plateforme de transport (gare crossdock).

Le projet prévoit l'extension des entrepôts frigorifiques, comprenant la construction de nouvelles chambres froides, la création et/ modification de locaux techniques (locaux de charge, salle des machines NH₃, local maintenance), l'ajout de nouveaux équipements (station-service et station de lavage), et divers aménagements extérieurs (parkings pour poids lourds et véhicules légers) et espaces verts.

Il inclut également l'implantation de nouvelles réserves incendie et l'augmentation de la capacité du bassin de rétention. Une des deux tours aéroréfrigérantes (TAR) existantes sera remplacée par une TAR plus performante.

Le projet va induire une augmentation des capacités des installations ICPE et une modification

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase de travaux prévoit :

- Les travaux de terrassement, de voirie, de déploiement des réseaux, agrandissement du bassin de rétention.
- La construction des extensions,
- Les corps d'états secondaires et aménagements intérieurs,
- L'installation d'une station-service et d'une station de lavage,
- La réalisation des parkings, des voiries et des espaces verts.

Une étude géotechnique sera effectuée en amont des travaux.

La construction va durer entre 10 et 12 mois.

Aucun travaux de démolition n'est à prévoir.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le site sera opérationnel 24h/24, du dimanche à 22h00 jusqu'au samedi 12h00. Il accueillera environ 70 salariés, ce qui représente une création nette de 49 emplois.

Les activités de logistique continueront principalement à être assurées dans les bâtiments existants, conformément à l'organisation actuelle.

L'activité de transport sera majoritairement déployée dans les zones nouvellement aménagées. Les équipements extérieurs tels que la station de lavage et la station carburant sont directement liés aux exigences de cette activité de transport.

L'activité de démoulage (déjà existante) sera inchangée.

Les activités du site génèrent des flux de poids lourds, lesquels empruntent principalement la route départementale D160, située à proximité immédiate.

En cas de cessation d'activité, le site sera mis en sécurité conformément à la réglementation.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une procédure de dépôt de Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et à une procédure de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du terrain total	(50724, m2)
Surface bâtiment - Extension	(7450, m2)
Surface bâtiment totale (Existant + extension)	(16760, m2)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : " Lat. : "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi Communauté de Communes du Pays de Mortagne ; UEv, correspondant aux zones d'activités « vitrines »

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

/

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	Le site est localise sur une zone d'activite. Cette zone d'activite est situee au Nord-Ouest du perimetre de la ZNIEFF de type 2 "Collines vendeennes, vallee de la sevre nantaise d'une superficie de 31 581 ha (n°520616288)"
En zone de montagne ?	☐	☒	La commune de Chanverrie n'est pas classee en zone Montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	La commune de Chanverrie n'est pas concernee par un arrete prefectoral de protection du biotope. Le site le plus proche concerne par un arrete de protection de biotope est le n° FR3800451 dit « Etang du Pavillon », situe a environ 7 km au Nord Ouest du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	La commune de Chanverrie n'est pas classee en loi littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Le site du projet n'est pas localise au sein d'un parc national, d'un parc regional ou d'une reserve naturelle. L'espace naturel le plus proche du site est le Parc Naturel Regional FR800032 « Loire-Anjou-Tourraine » situe a environ 47 km au Nord Est du site.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	La commune de Chanverrie est couverte par un plan de prévention du bruit dans l'environnement géré par le département de la Vendée Ce PPBE concerne les grandes infrastructures routières du département. Le site est situé à proximité immédiate de la route D160, concerne par ce PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le site du projet n'est pas localisé dans ou aux abords d'un monument historique, d'un bien inscrit ou site patrimonial remarquable.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Le site n'est pas situé dans une zone humide répertoriée. Une zone humide est répertoriée à proximité, de l'autre côté de la route D6, au Nord du site
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune de Chanverrie est concernée par le PPRI de la Sèvre Nantaise mais n'est pas visée par un plan de prévention des risques technologiques.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Le PPRI de la Sèvre Nantaise a été validé le 05/02/2004. Le site d'implantation du projet est situé hors de tout zonage réglementaire.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Le projet ne se situe pas sur un site ou sur des sols pollués. Un site pollué (FHDC - SSP57227701) est recensé à 150m au sud du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	La commune de Chanverrie ne fait pas partie de la liste des communes faisant l'objet d'un zonage Z.R.E.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Le site ne se situe pas dans le périmètre de protection rapprochée de captage d'eau. Il est situé dans le périmètre de protection éloigné du captage d'eau du Longeron.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Le site d'implantation n'est pas localisé dans ou à proximité d'un site inscrit.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Aucune zone Natura 2000 n'est présente sur la commune de Chanverrie. Les sites Natura 2000 le plus proche correspond à la ZSC n°FR52000622 « Marais de Goulaine » implantée à 37 km au Nord-Ouest du site et la ZSC n°FR5400439 « Vallée de l'Argenton » implantée à 37 km à l'Est du site
D'un site classé ?	☐	☒	Le site d'implantation n'est pas localisé dans ou à proximité d'un site classé.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Aucun prélèvement direct dans le milieu naturel sera effectué. Site relié au réseau d'adduction d'eau potable communal
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Il n'y a pas d'intervention dans le sous-sol
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Chantier : En faible quantité - Possibilité de stocker une partie en merlon sur site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Site relie au reseau AEP de La Verrie (environ 18 300 m3/an, soit +12 300m3) . Rejet en STEU de la zone : Rejet environ 1/3 du volume consomme (Evaporation de 2/3 du volume (TAR)) -> Fonctionnement similaire a l'actuel
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Zone industrielle deja urbanisee - Extension sur reserve fonciere attenante au site existant Terrain enherbe, tonte reguliere, faible valeur ecologique Conservation des haies peripheriques et aménagement paysager avec essences locales Aucune destruction directe d'especes protegees n'est a prevoir.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Au regard de la nature du projet (Entrepot frigorifique) et de la distance (37 km) par rapport a la zone Natura 2000 la plus proche, il n'est pas attendu d'impact sur cette zone protegee.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet est localise sur une reserve fonciere constructible situee au sein de la zone industrielle
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Le site est concerne par des risques lies a l'utilisation de l'ammoniac, ce qui necessite la realisation d'une etude de dangers NH3. Toutefois, il n'est pas soumis a un Plan de Prevention des Risques Technologiques (PPRT).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Chantier : limite a quelques PL pour l'apport des matériaux. Exploitation : Hausse du trafic routier sur site Personnel : environ 40 VL supplémentaires par jour, soit 65 VL/j au total Activité : environ 55 PL supplémentaires par jour, soit 75 PL/j au total → Incidences limitées : Site implanté au sein d'une zone
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Chantier : Limite a quelques engins de travaux en journée, Exploitation : Légère hausse liée à l'augmentation des flux de PL et des nouveaux équipements.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Surveillance en exploitation pour s'assurer du respect des valeurs limites d'émergence
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Les activités du site n'engendrent pas de nuisances olfactives.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Chantier : quelques vibrations mécaniques ponctuelles en journée (engins et outils de chantier) Exploitation : pas de source de vibrations
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Exploitation : Les émissions lumineuses se limitent à l'éclairage extérieur. L'éclairage est orienté vers le sol.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	Eclairage extérieur fonctionnent uniquement pendant les heures d'activités du site (sécurité des personnes et de la circulation).
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Chantier : Poussières limitées aux opérations de terrassement Exploitation : Augmentation des rejets déjà existants liés au TAR (vapeur d'eau) et trafic - pas de nouvelles sources de rejet → Émissions déjà existantes sur le site actuel et similaires pour le projet
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Dans le réseau d'eaux pluviales de la zone industrielle (après passage par un bassin de régulation et séparateurs d'hydrocarbures) → Similaire à l'actuel

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Exploitation : rejets vers STEU de la zone : - aux activités : eaux de lavage de demoulage, purges de la tour de refroidissement et eaux issues de la station de lavage. - aux eaux sanitaires : légère hausse Les rejets annuels seront de l'ordre de 5 400 m ³ (+ 3 000 m ³)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Chantier : Déchets de chantiers Exploitation : Légère augmentation de la quantité de déchets non dangereux (Ex : Emballages cartons plastiques..) - Pas de nouveaux déchets dangereux. Les déchets seront triés et évacués en filières adaptées -> Déchets déjà existants sur le site actuel et similaires pour le projet
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures d'évitement et de réduction suivantes seront maintenues (si existantes) ou mises en places :

- Choix d'implantation dans une Z.I. dédiée aux activités industrielles et à proximité d'une artère routière - Pas de traversée de zones d'habitation.
- Extension d'un site existant permettant : de limiter l'emprise au sol et de réduire l'artificialisation des sols (par rapport à l'implantation sur un nouveau site) ; de bénéficier d'une synergie des installations et des réseaux déjà en place ; de réduire l'impact environnemental du projet, tant en phase de chantier qu'en phase d'exploitation ; l'optimisation des flux logistiques et la réduction des trajets de camions en couplant avec l'activité existante du site,
- Utilisation de l'ammoniac pour la production de froid qui est un fluide frigorigène naturel sans impact sur l'effet de serre (GWP = 0),
- Conservation des haies périphériques et de la haie située au Sud ; Aménagement paysager privilégiant des essences locales afin de favoriser l'intégration du projet dans son environnement,
- Mesures prises pour limiter la consommation et rejet en eau : récupération des eaux pluviales de toiture pour la station de lavage ; Rejet vers STEU de la zone.
- Mesures prises pour gérer les eaux pluviales : imperméabilisation des sols limitées, agrandissement du bassin de régulation, dispositifs de traitement (Separateur Hydrocarbure)
- Mesures prises pour la prévention des pollutions accidentelles : bassin de rétention des eaux

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'implante au sein d'une zone industrielle, en extension d'un site existant déjà en activité. Les principales incidences potentielles sont similaires à celles déjà observées sur le site actuel. De plus, les mesures de gestion et de maîtrise des incidences mises en œuvre sur le site existant seront étendues à la zone du projet, contribuant ainsi à en limiter les effets. Le projet présente également un effet positif sur le plan humain, en renforçant le dynamisme économique du territoire.

Compte tenu de la nature du projet, de son insertion dans un environnement industriel déjà aménagé, ainsi que de la continuité des activités, la réalisation d'une évaluation environnementale ne paraît pas justifiée.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom GIRAUD

Prénom **Philippe**

Qualité du signataire Directeur Technique

À Les Sables d'Olonne

Fait le 05-06-2025 /

Signature du (des) demandeur(s)